

LE COORDONNATEUR DE LA JPS MET FIN À SON EXIL

Me Ngagne Demba Touré de retour au Sénégal

P. 3



➤ Il avait rallié le Mali, par pirogue, après sa convocation avortée à la Dic. ➤ «664 détenus libérés entre jeudi et vendredi», selon la Raddho.

Libération

QUOTIDIEN

100 F CFA

N°3411 - Lundi 19 Février 2024 - Issn 02545852 - liberationquotidien@gmail.com

«Expert en rien, curieux de tout»

ALIOUNE TINE, FONDATEUR D'AFRICAJOM CENTER

«Cette médiation que nous menons n'est pas de l'improvisation»

P. 5

AFRICAN AGRICULTURE DANS LA TOURMENTE APRÈS L'ACCAPAREMENT DE 25 000 HECTARES À NDIAËL

Les déboires de Frank Timis

- Depuis qu'African Agriculture a commencé à être cotée en bourse en décembre 2023, le prix de son action a chuté de plus de 90%.
- Il est passé de 10 Usd à moins de 0,90 Usd à la mi-janvier.
- Massa Koné, porte-parole de la Convergence globale des luttes Terre et l'Eau ouest Afrique : «Les investisseurs potentiels ont raison de douter des projets de l'entreprise, qui sont à la fois extravagants et néfastes pour les communautés locales.

➤ Ardo Sow du collectif pour la défense des terres du Ndiaël : «Notre message aux potentiels actionnaires d'African Agriculture est le suivant : ceci est notre terre».

➤ Frank Timis, les gestionnaires d'actifs new-yorkais 10X Capital Spac Sponsor II Llc, Vellar Opportunities Master Fund Ltd, Atalaya Capital Management Lp..., les investisseurs secrets du projet et les membres cachés du conseil d'administration.

P. 2



MALICK GACKOU, CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE

«Le Président qui sera choisi doit être irréprochable»

P. 6

- Il brandit son quitus fiscal et affirme : «D'autres candidats sur la liste définitive ne sont peut-être pas exempts de reproches».



PROFESSEUR AMETH NDIAYE, CONSTITUTIONNALISTE

«On a l'impression que le Conseil constitutionnel se dérobe...»

P. 5

- «Les sept Sages auraient dû s'arroger la compétence de mettre en place un calendrier électoral clairement défini».
- La coalition «DiomayePrésident» : «L'élection présidentielle doit se tenir impérativement avant l'expiration du mandat du Président de la République».

ENTRÉE EN BOURSE D'AFRICAN AGRICULTURE, CHUTE DE SES ACTIONS...

Les déboires de Frank Timis et Cie

Frank Timis a réussi discrètement son coup : African agriculture holdings a fait son entrée à la bourse Nasdaq le 7 décembre 2023. La société prévoit d'exploiter plus de 2,9 millions d'hectares en Afrique de l'Ouest pour produire des aliments pour bétail et des crédits carbone destinés aux marchés internationaux. Au Sénégal, l'entreprise compte produire de la luzerne pour exportation vers le Moyen-Orient et la Corée du Sud sur des terres et des pâturages dont les communautés pastorales dépendaient auparavant pour leur subsistance.

La société African Agriculture Holdings, basée à New York, a fait son entrée en bourse sur le Nasdaq le 7 décembre 2023. « Cette nouvelle entreprise prévoit d'exploiter plus de 2,9 millions d'hectares en Mauritanie, au Niger et au Sénégal pour produire de l'alimentation animale destinée à l'exportation et vendre des crédits carbone aux entreprises cherchant à compenser leurs émissions de CO₂ », selon l'organisation Grain.

« Qu'African Agriculture puisse revendiquer de telles surfaces et de droits à l'eau est stupéfiant et soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'impact potentiel du projet sur les moyens de subsistance des communautés locales », s'est offusqué Frédéric Mousseau, directeur politique de l'Oakland Institute. « Outre le caractère douteux d'un nouveau projet de compensation carbone, il est choquant de voir une entreprise américaine s'approprier les pâturages d'éleveurs africains pour exporter de l'alimentation animale vers le Moyen-Orient et la Corée du Sud », a-t-il poursuivi. « Notre message aux potentiels actionnaires d'African Agriculture est le suivant : ceci est notre terre. Il s'agit de nos pâturages, de notre patrie, de notre eau, de notre souveraineté alimentaire. Le projet doit être arrêté », a déclaré Ardo Sow, du collectif pour la défense des terres du Ndiaël, dans le nord du Sénégal, qui représente 37 villages et plus de 10 000 personnes.

En 2018, rappelle Grain, African

Agriculture a acquis un bail foncier pour 25 000 hectares de terres au Sénégal, auparavant contrôlés par une entreprise italienne, Tampieri. Les terres sont situées dans la réserve naturelle de Ndiaël, une zone humide protégée qui a été partiellement déclassée par décret présidentiel en faveur du projet italien en 2012. Le décret, pris sous Wade, a été justifié comme servant « l'intérêt public ». « Pourtant, les éleveurs ont perdu l'accès à leurs pâturages, le bétail a été mutilé par les barbelés installés partout et des enfants sont morts dans les canaux d'irrigation », révèle Ange David Baïmey de Grain.

Lors de ses déclarations officielles en vue de l'entrée en bourse, l'entreprise a d'abord omis de mentionner la lutte menée depuis dix ans par les communautés sénégalaises pour reprendre possession de leurs terres, bien que ces efforts aient été largement documentés par l'Oakland Institute, Grain et Action Aid. En mai 2023, le collectif Ndiaël a écrit à la société pour exiger la restitution immédiate de leurs terres ainsi que d'adéquates réparations et compensations. Dans son prospectus boursier d'octobre 2023, la société a alors reconnu que ces revendications foncières pourraient être « jugées valables ».

En janvier 2024, « African Agriculture a annoncé un contrat d'approvisionnement pour exporter de la luzerne du Sénégal vers la Corée du Sud. L'entreprise a également détaillé des plans visant à prendre une part importante du marché de l'alimentation animale en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis lorsque les réserves d'eau dans le sud-ouest des États-Unis, leur source actuelle, se tariront. African Agriculture se vante de l'eau bon marché qu'elle peut obtenir du fleuve Sénégal à « 1/100e du coût de ses concurrents étrangers ». Elle oublie cependant de mentionner que le Lac De Guiers est le seul réservoir d'eau dans le bassin inférieur du fleuve Sénégal, fournissant une quantité importante d'eau à plusieurs villes – y compris la capitale Dakar dont la population est déjà confrontée à des défis majeurs en termes d'accès à l'eau. On ne peut croire aux promesses de l'entreprise en matière de développement durable étant donné qu'aucune analyse d'impact de ses projets agricoles n'a été rendue publique », révèle Grain. En décembre dernier, African

Agriculture a annoncé un accord en Mauritanie pour cultiver de la luzerne sur 1 600 hectares avec un potentiel d'expansion à 500 000 hectares, ce qui représenterait la quantité totale de terres cultivables du pays. Au Niger, African Agriculture a signé des accords portant sur 2,9 millions d'hectares pour de l'agriculture et de la compensation carbone. « Cependant, on dispose aujourd'hui d'abondantes recherches qui révèlent que la quasi-totalité des projets de crédit carbone en Afrique présentent de graves lacunes et ne font rien pour réduire les émissions de carbone. Ces projets créent au contraire de nombreux problèmes, entraînant des expulsions forcées, la perte des moyens de subsistance et des violences – le tout pour générer des profits pour les investisseurs », regrette Grain.

Qui sont les actionnaires ?

La société de Frank Timis, magnat de l'énergie et de l'exploitation minière d'origine roumaine, Global Commodities & Investments Ltd- basée aux îles Caïmans- est le principal actionnaire, avec 48,5 %, d'African



Agriculture. « Timis, qui a été impliqué dans des scandales de fraude et de corruption et accusé d'avoir trompé des investisseurs, est connu au Sénégal pour son implication dans un projet énergétique offshore qui impliquait des officiels sénégalais », mentionne Grain. Les autres principaux actionnaires de l'entreprise sont les gestionnaires d'actifs new-yorkais 10X Capital Spac Sponsor II Llc (14,4%), Vellar Opportunities Master Fund, Ltd. (9,9%), Atalaya Capital Management Lp (9,6%) et l'investisseur sénégalais Gora Seck (4,8%).

Le conseil d'administration de la société comprend deux anciens diplomates américains : Bisa Williams, ancienne ambassadrice des États-Unis au Niger, et Daphne Michelle Titus, fonctionnaire du service extérieur du département d'État des États-Unis. Jonathan Modest Mero, ancien ambassadeur et représentant permanent de la Tanza-

nie auprès des Nations unies et de l'Organisation mondiale du commerce, siège également au conseil d'administration. Depuis qu'African Agriculture a commencé à être cotée en bourse en décembre, le prix de son action a chuté de plus de 90%, passant de 10 Usd à moins de 0,90 USD à la mi-janvier. « Les investisseurs potentiels ont raison de douter des projets de l'entreprise, qui sont à la fois extravagants et néfastes pour les communautés locales. L'effondrement du cours de l'action en est le reflet », a soutenu Massa Koné, porte-parole de la Convergence globale des luttes Terre et l'Eau Ouest Afrique. « Les communautés rurales d'Afrique de l'Ouest et les investisseurs de Wall Street voient la société pour ce qu'elle est et savent qu'ils n'ont aucun intérêt à céder leurs terres ou investir leur argent », conclut-il.

CMG

DÉMOLITION DE PLUSIEURS MAISONS À ALMADY 2 Mbackiyou Faye au banc des accusés

Le réveil était brutal samedi dernier à la Cité Almady 2 de Keur Massar. En effet, plus de 10 maisons construction ont été démolies par la société Sci la Promobilière de Mbackiyou Faye.



Certains habitants de la cité Almadies 2 dans le département de Keur Massar ont certainement vécu la pire journée de leur existence. Plus de 10 maisons en construction ont été démolies par un promoteur immobilier qui, selon les habitants de la zone, veut

s'emparer d'un hectare de l'assiette foncière. « Nous n'avons pas vu la Dscos sur le terrain. Mais plutôt des personnes en civil qui viennent faire des ciblage de plusieurs maisons. Je rappelle que nous sommes installés sur plus de 2ha dans cette cité. Donc nous ne comptons pas laisser des

gens s'accaparer de nos terrains », a mis en garde leur porte-parole Ousmane Guèye avec un ton très amer. Très en colère contre ces personnes qui disent être envoyées par Mbackiyou Faye, le collectif formé à cet effet compte porter plainte dès aujourd'hui.

« Ces deux individus ont été identifiés. Ils sont venus ici pour détruire tous nos biens. Ils disent que ces terrains appartiennent à Mbackiyou Faye. On a déjà commencé nos procédures. Dès ce lundi, nous allons interpellier le Procureur de la République », a ajouté Ousmane Guèye. A noter que ces genres de litiges foncières sont très fréquents dans le nouveau département de Keur Massar. C'est la raison pour laquelle, les populations de cette partie de la banlieue de Dakar demandent au Chef de l'Etat Macky Sall de régler la question foncière du 46ème département du Sénégal avant qu'il ne quitte la tête de ce pays.

Massiré Sarr

Liberation

Issn N° 02545852

Téléphone : 33 860 35 01

Fax : 33 860 35 11

Email :

liberationquotidien@gmail.com

Directeur de Publication
Cheikh Mbacké Guissé

Correspondants

Aly Ndiaye (Kaolack)

Pierre Badji (Ziguinchor)

Wally Senghor (Mbour)

Binta Ba (Thiès)

Mouhamed Fadel Ndiaye (Diourbel)

Massiré Sarr (Banlieue de Dakar)